

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences/Absences		Participaient aussi	
Conseillères / conseillers	Titre	Haute direction et invité.es	Titre
Marie-Pierre Lavoie	Présidente	Michel St-Amant	Directeur général
Annie Bédard	Vice-présidente	Lucie Pineau	Secrétaire-trésorière
Annette Azar-Diehl	Conseillère	Caroline Picard	Directrice générale adjointe
Marie-Christine Claveau	Conseillère	Fariba Daragahi	Directrice générale adjointe
Patrick Gatien	Conseiller	Xavier Moquet	Directeur des relations publiques
Robert Filion	Conseiller	Kapka Djarova	Directrice ressources humaines
Roger Lagassé	Conseiller	Cloé Robert	Représentante Réseau Jeunesse
		Benjamin Belland	Représentante Réseau Jeunesse
		Coralie Mpoyo	Secrétaire de l'assemblée

La présidente, Marie-Pierre Lavoie, assume la présidence de l'assemblée qui a lieu virtuellement par Zoom en raison de la COVID-19.

La présidente souhaite la bienvenue au public et déclare la reconnaissance du Conseil scolaire francophone à l'égard des nations de la province de l'accueillir sur tous leurs territoires traditionnels. Elle présente les élèves du Réseau-jeunesse et invite les membres à faire un tour de table.

1. Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de la réunion publique

La rencontre a débuté à 8 h 38.

Résolution P-2069-06-2020

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion. »

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Roger Lagassé

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission

2.1 Lecture de la vision et de la mission

La conseillère Claveau procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution P-2070-06-2020

« Que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel que présenté. »

Proposée par : Robert Filion

Appuyée par : Annie Bédard

Adoptée à l'unanimité

4. Résolution en bloc

4.1 Résolution en bloc

Résolution P-2071-06-2020

« Que le conseil d'administration reçoive en dépôt le procès-verbal et les correspondances. »

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Roger Lagassé

Adoptée à l'unanimité

4.2 Correspondance

4.3 Procès-verbal P-407

Procès-verbal P 407 – Réunion du 23 mai 2020

5. Suivis du conseil d'administration

A) Suivi de la dernière rencontre à huis clos

5.1 Sans objet

B) Suivi de la dernière rencontre publique

5.2 Rapport des suivis

Installation des défibrillateurs : projet retardé suite à la COVID-19.

- *Plus de détails au mois de septembre (MSA)*

6. Administration

6.1 Vidéo concours des familles école La Vallée

Par manque d'activités durant la COVID-19, l'école a acheté des ingrédients qu'elle a partagé avec les parents pour préparer des crêpes à la maison. Les expériences filmées ont été compilées dans une vidéo présentée au CA.

A) Projet services de garde

6.2 Projet services de garde – Mise à jour

Travail continu avec les partenaires sur la liste des services de garde à mettre en place ou ceux ayant besoin d'un agrandissement. Existence des subventions octroyées par le ministère de la famille. La prochaine date de soumission est le 11 novembre 2020.

Le DG St-Amant clarifie que les subventions seront disponibles par projet et qu'un travail continu est en cours avec les services d'immobilisations pour l'identification des espaces disponibles.

- *Plus d'informations au CA HC en septembre et ensuite au public.*

La conseillère Bédard aimerait savoir s'il y a des demandes spéciales pour favoriser le recrutement (ex : meilleurs bénéfices, salaires, etc.)

- Le DG St-Amant assure que le partenariat de formation avec Educacentre a permis de former plus de francophones et ainsi prévoir une clientèle qualifiée au moment de l'ouverture des garderies.

La conseillère Azar-Diehl confirme l'existence de différentes subventions pour la construction, la rénovation ou le financement d'une partie du salaire grâce au *Early Childhood Educator (ECE)*. Elle pense que le CSF devrait se renseigner sur toutes sortes de financement pour profiter au maximum de ce qui est disponible.

B) Services pédagogiques

6.3 Mise à jour COVID-19

La DGA Picard soulève deux volets :

- Évaluation de l'impact sur le plan d'apprentissage continu consistant en un rassemblement d'informations, des défis ainsi que des succès, afin d'en obtenir un portrait global pour une meilleure préparation.
- Planification de la prochaine année scolaire : commande de ressources, formation des nouveaux enseignants, besoins des APS, préparation des contrats, transition avec les maternelles en contactant les familles, ainsi que l'ouverture de la nouvelle école élémentaire de Duncan.

6.4 Cours d'été mathématiques

Inscription : un total de 22 élèves dont 5 de la 9^e année et 14 de la 10^e année.

Implication de 5 écoles (4 écoles homogènes et 1 école hétérogène)

6.5 Dotation services spécialisés

Le DG St-Amant informe d'un travail de collaboration entre les DGA et les directions d'école dans l'organisation scolaire (enseignant et personnel de soutien) pour accompagner les élèves ayant des besoins et demandes critiques. La dotation a été basée sur les besoins connus. Possibilité d'un investissement important dans le cas où le nombre d'inscriptions est le même au 30 septembre 2020. Le portrait a été basé sur les données actuelles en tenant compte d'une planification reliée aux besoins potentiels. Prise en compte de l'indice sociale dans toutes les écoles et déploiement de la dotation selon les besoins. Il informe également que la dotation n'est pas égale mais qu'elle est équitable tout en rassurant l'obtention des services pour tous.

La DRH Djarova ajoute qu'au bureau central, il y a une réserve de dotation pour mieux répondre aux besoins. Dotation additionnelle déployée dans les écoles avec un personnel qualifié.

La DGA Daragahi informe des rencontres hebdomadaires avec les directions afin d'assurer les suivis.

La conseillère Bédard aimerait savoir comment ces services seront offerts dans les écoles hétérogènes et se demande s'il n'était pas question d'avoir le personnel du bureau central pour s'occuper d'une région spécifique.

- La DGA Picard informe d'un sondage à envoyer aux directions des écoles hétérogènes et que déploiement de leur dotation suivra après la compilation des résultats. Quant au personnel, elle souligne la création de trois postes de conseillères qualifiées qui travailleront dans les régions des écoles n'ayant pas de conseillères qualifiées, mais ayant besoin des services en cas d'incidents critiques sur base d'une journée par semaine. Les régions sont l'Okanagan, au Nord et dans la région de l'île de Vancouver.

C) Services des ressources humaines

6.6 Mise à jour COVID-19

Transition vers le télétravail. Préparation des sondages pour l'évaluation de l'adaptation à la transition, le bien-être et l'accommodement. Les RH restent à l'écoute de tous les employés. Planification de la rentrée et du recrutement.

6.7 Organigramme provisoire 2020-2021

En processus d'organisation scolaire des écoles et du bureau central. Des changements mineurs se feront en septembre. Travail en partenariat avec tous les syndicats.

6.8 Formations technologiques du personnel de soutien 2020-2021

Suite aux défis soulevés par le syndicat, il y a eu développement de plusieurs tutoriels pour soutenir le personnel de soutien. Il y a également un service Live Chat disponible pour tous les employés du CSF.

D) Services des relations publiques

6.9 Mise à jour COVID-19

Préparation de la célébration des finissants. Sondage sur les différents modes d'apprentissage. La corrélation des données permettra de mieux cibler les prochaines étapes afin d'avoir une rentrée scolaire harmonieuse, tout en respectant les directives du ministère.

La DGA Picard informe que les directions étaient mandatées de récolter les témoignages des élèves à travers 5 questions ciblées sur des thèmes principaux.

- *En attente des rétroactions (CP)*

6.10 Rapport des tâches par services

Deux missions principales :

- Définition et mise en œuvre d'une communication interne et externe
- Partenariats communautaires

L'arrivée de la nouvelle direction favorisera l'élargissement et le développement de la culture francophone. La répartition des rôles est la direction du service ainsi que les affaires publiques.

Le DG St-Amant explique que cette nouvelle approche permettra d'identifier des référents culturels authentiques et établira une liaison entre la culture et la langue à travers l'animation et les activités.

L'élève Cloé trouve qu'il est important de mettre en valeur la culture, mais aimerait connaître l'approche du CSF quant à ce pour éviter d'imposer une culture aux jeunes.

- Le DG St-Amant rassure que les référents culturels authentiques mentionnés sont premièrement canadiens avec une ouverture d'apprentissage à travers des exemples selon les origines des élèves et l'approche des enseignants. Il rappelle que le tout se fera dans l'équité et l'inclusivité.
- Le DRP Moquet assure qu'il n'y aura pas d'imposition de culture, mais que le CSF accompagnera les élèves dans sa construction.

La conseillère Azar-Diehl aimerait savoir s'il y aura transfert des dossiers ayant un aspect pédagogique actuellement traités par les relations publiques vers la pédagogie.

- Le DG St-Amant informe que les conseillers pédagogiques et les intervenants travailleront ensemble. Il mentionne que le CE a déjà adressé ce point et que le tout nécessite d'être revu pour être plus efficace.
- Le DRP Moquet ajoute qu'il y aura un dialogue parce qu'ils sont liés aux organismes communautaires.

Le conseiller Lagassé souligne la pluralité des cultures dans la francophonie canadienne qui a évolué de façon distincte, et pense qu'elle devrait être mise en valeur avant d'importer celles de l'extérieur et faire abstraction des cultures qui font partie de la culture et de la construction identitaire du Canada.

6.11 Célébration de fin d'études secondaires – mise à jour

La présidente Lavoie félicite les finissants et les remercie suite à leur flexibilité d'accepter une célébration des finissants sans voir les finissants. La célébration a duré 30 minutes et il y a eu 200 connexions sur Facebook. L'enregistrement a été envoyé aux familles.

Le conseiller Lagassé aimerait que les services des relations publiques ajoutent les photos des finissants à la vidéo de la cérémonie des finissants.

- [Suivi \(XM\)](#)

6.12 25^e anniversaire du CSF

Le DG St-Amant annonce le début des préparations. Il affirme vouloir maintenir le nombre des participants à un niveau gérable des horaires. Ce point deviendra récurrent au CA.

La conseillère Bédard souhaite une représentation des élèves.

- Le DG St-Amant rassure une représentation globale (ex : fédération ou association) tout en rajoutant la présence des sous-comités des jeunes. Il insiste que l'anniversaire servira de célébration du passé et de préparation du futur. Le DRP Moquet rassure qu'il y aura consultation des élèves.

6.13 Logo école La Grande-ourse : nom de l'artiste

Graphiste professionnel qui a travaillé avec les élèves à distance.

[Suivi : attacher le nom de l'artiste au logo et l'afficher sur le site web du CSF.](#)

E) Services de la technologie

6.14 Mise à jour COVID-19

Contribution à la diffusion et célébration de la cérémonie des finissants. Reprise des visites des techniciens dans les écoles à partir de juillet. Remplacement de certains photocopieurs dans les écoles.

Le DG St-Amant informe la récupération de tous les appareils électroniques - sauf pour ceux qui prennent des cours d'été ainsi que les élèves du bac international - afin de les préparer pour la rentrée scolaire. Transition vers les formulaires numériques et adaptation pour les régions éloignées, selon les besoins.

F) Services des finances

6.15 Mise à jour COVID-19

Le conseiller Lagassé a demandé si le CSF pourrait rembourser certains parents des frais d'impression car les écoles n'ont pas encouru des coûts de photocopies pendant la période de fermeture.

- *Suivi : le DG St-Amant prend en note et y reviendra dans la prochaine rencontre (MSA)*

Transport à Smithers et La grande-Ourse : le transport sera offert et la ST Pineau en a profité pour promettre le transport scolaire à l'ouverture de chaque école dans l'avenir.

6.16 Dons : formulaire et instructions

Le groupe de travail travaille encore sur le formulaire et aimerait qu'il soit électronique.

- *Suivi : plus d'informations en septembre*

6.17 Budget préliminaire 2020-2021

La ST Pineau présente le budget préliminaire et explicite toutes les rubriques incluses dans le *Statement* (relevé 2 du document officiel du Ministère de l'éducation. Elle confirme que c'est un budget équilibré et sain qui respecte les normes du Ministère.

Remarques :

- Estimation de 6411 élèves (au mois de février). 2,5% d'augmentation. Financement basé sur le nombre d'inscriptions au mois de février. Budget représentatif des besoins.
- Le budget amendé de février 2021 sera plus représentatif du financement
- Subvention provinciale : revenus à plus de 116 millions dont plus de 94 millions forment le fond Opérationnel
- Fonds ciblés : plus de 12 millions dédiés pour des fins précises
- PLOE : octroi venant du fédéral pour la communauté francophone. Il représente 5 millions (franc départ, services spécialisés, programmes d'appui du bien-être des élèves, fonds d'opérations, etc.)
- Autres revenus : 1,6 millions inclut le fond scolaire +/- 1 million
- Revenus : location des espaces et revenus de banques
- Montant des amortissements
- Dépense la plus importante est celle de l'enseignement : 79 millions inclut toute la masse salariale. Fait partie de la dotation et comprend les avantages sociaux.
- Administration : 6,9 millions
- Coûts fixes
- Services publics :
- Transport : offre de transport pour 2 nouvelles écoles. Anticipation des trajets additionnels
- Frais financiers
- Revenu net de 81,742\$

La conseillère Azar-Diehl aimerait connaître la représentation de l'augmentation des élèves en dollars.

- DG St-Amant : le financement tourne autour de 8,000\$ par élève

Le conseiller Filion aimerait savoir s'il y a des augmentations prévues dans les prévisions, si le fonds de contingence a été établi ou s'il est en plus des augmentations prévisionnelles faites.

- ST Pineau informe que le tout a été fait en regardant la totalité des dépenses. La situation de la COVID-19 rend la prévision difficile. Cette contingence ne retire pas des fonds ciblés mais seulement les fonds non ciblés opérationnels

Le conseiller Lagassé se questionne sur l'augmentation 2% pour les écoles et 40% pour le bureau central.

- ST Pineau : l'augmentation comprend une portion de contingence ainsi que les frais professionnels. Elle souligne qu'il y a un montant qui ne va pas directement à l'administration. Dans les données réelles, les montants sont proches de l'année précédente.
- La présidente Lavoie ainsi que la conseillère Azar-Diehl rappellent avoir déjà discutés de ce point et d'avoir reçu des réponses à ces questions. La conseillère Azar-Diehl explique que l'augmentation est une combinaison des frais (légaux, architecte, etc.), et que les salaires du bureau central représentent une moindre partie du montant.

Le DG St-Amant exprime son souhait de régler cette question au niveau des procédures comptables en affectant tout le personnel pédagogique (DGA, DG, etc.) du côté pédagogique et d'imputer désormais les coûts selon les services.

Départ en pause à 10 h 47 | Retour de la pause à 11 h

6.18 Arrêté du budget préliminaire 2020-2021 – 1^e lecture

La conseillère Azar-Diehl procède à la première lecture de l'arrêté Budget préliminaire 2020-2021.

Résolution P-2072-06-2020

« Que le conseil d'administration propose la première lecture de l'arrêté Budget préliminaire 2020-2021 tel que présenté. »

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Annie Bédard

Adoptée à majorité

Pour : 6 | Abstention : 1

6.19 Arrêté du budget préliminaire 2020-2021 – 2^e lecture

Le conseiller Gatien procède à la deuxième lecture de l'arrêté Budget préliminaire 2020-2021.

Résolution P-2073-06-2020

« Que le Conseil d'administration propose la deuxième lecture de l'arrêté Budget préliminaire 2020-2021 tel que présenté. »

Proposée par : Annette Azar-Diehl

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à majorité

Pour : 6 | Abstention : 1

6.20 Recommandation de procéder à la 3^e lecture et à l'adoption de l'arrêté Budget préliminaire 2020-2021

La présidente Lavoie rappelle que pour les prochaines années, le CA procèdera à deux lectures à une réunion et procèdera à la troisième et dernière lecture à la prochaine réunion.

Résolution P-2074-06-2020

« Que le conseil d'administration recommande de procéder, en cette même réunion, à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté Budget préliminaire 2020-2021. »

Proposée par : Robert Filion

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à majorité

En faveur : 6 | Contre : 1

6.21 Budget préliminaire 2020-2021 – 3^e lecture et adoption de l'arrêté

La conseillère Bédard procède à la troisième lecture de l'arrêté Budget préliminaire 2020-2021.

Résolution P-2075-06-2020

« Que le conseil d'administration propose, en cette même réunion, la troisième lecture et l'adoption de l'arrêté Budget préliminaire 2020-2021 tel que présenté. »

Proposée par : Annie Bédard
Appuyée par : Annette Azar-Diehl
Adoptée à majorité
En faveur : 6 | Contre : 1

G) Services des opérations
6.22 Mise à jour COVID-19

La ST Pineau réitère les dispositions supplémentaires mises en place pour respecter les normes de la Santé publique.

6.23 Transport scolaire – septembre 2020

La ST Pineau présente le communiqué de rappel aux familles pour l'inscription au transport scolaire en y incluant la correction de la conseillère Azar-Diehl – prolongation au 7 juillet. Elle confirme le transport scolaire pour les familles de Smithers. Suite à la demande du conseiller Lagassé, la ST Pineau affirme travailler avec son équipe pour approcher les familles éligibles à recevoir un remboursement des frais de transport selon les directives administratives et les politiques.

H) Services de l'immobilisation
6.24 Mise à jour COVID-19
6.25 Plan d'immobilisation 2020-2021

En raison de la COVID-19, le ministère a prolongé la date de soumission à fin juillet. Une rencontre se tiendra le 29 juillet pour traiter du plan d'immobilisation.

Un conseiller se questionne sur l'inexistence de la section des mises à jour sur les immobilisations sur le site web.

- Présidente Lavoie : la page a été retirée pour effectuer des mises à jour et sera republiée une fois ces dernières seront terminées. Pour l'instant, les mises à jour sont faites directement sur le plan d'immobilisation.

6.26 École élémentaire de Duncan – Mise à jour

Rencontre agréable avec la communauté. En pourparlers avec le Conseil scolaire de Cowichan ainsi que des tierces parties pour arriver à une entente de location. Divulgarion de l'adresse prochainement. Il y aura un transport scolaire, l'accès au gymnase et la structure de jeux ainsi que le matériel informatique requis.

La DGA Picard informe de l'ouverture d'une seule classe sur base des inscriptions. Le personnel comprendra une direction à temps partiel, une secrétaire, un enseignant et une aide pédagogique spécialisée.

La conseillère Azar-Diehl se renseigne sur l'estimation du nombre d'élèves et s'il y a des besoins en services de garde.

- La DGA Picard estime 10, souhaite 12 et espère 15 élèves. Elle confirme les besoins des services de garde.

7. **Pause**

A) Retour aux délibérations

8. **Gouvernance**

8.1 Vidéo école Jules-Verne

La DGA Daragahi présente la chanson d'un élève de 11^e année composée dans le cadre de son cours de français. La chanson est un poème relevant les défis de l'école durant la COVID-19.

8.2 Jugement Cause juridique

La présidente Lavoie remercie tous ceux qui ont participé - de loin ou de près - dans la Cause juridique. Elle revient sur le jugement de la Cour suprême (CS) ainsi que de son impact sur les minorités linguistiques en Colombie-Britannique et dans les provinces en dehors du Québec.

Points saillants :

- La cour suprême a redonné au CSF les 6 millions en dommage pour le transport et \$ 1,1 million \$ en opérations
- La CS a mentionné 8 communautés (refusée en 1^e instance) dans lesquels le CSF a droit d'avoir immédiatement des écoles.
- La CS a réfuté l'article 1^e : la province ne peut pas utiliser cet article pour justifier les coûts pour faire respecter les droits des minorités.
- La CS a souligné que les écoles servent à contrer l'assimilation.

Elle remercie l'élève Robert ainsi que les autres jeunes pour leurs entrevues dans les médias. Certains jeunes ont clairement mentionné avoir retrouvé une légitimité dans ce jugement.

Le DG St-Amant informe que le CSF est à l'étape de prévision des besoins en termes du personnel ayant de l'expertise ainsi que des différentes analyses des variables de la capacité de gestion de multiples projets.

La ST Pineau atteste l'existence d'une étroite collaboration entre le CSF et le ministère de l'éducation.

Le conseiller Lagassé aimerait plus de clarifications sur la capacité du ministère d'imposer les priorités.

- La présidente Lavoie rappelle que c'est le CSF qui décidera des embauches et du côté opérationnel, bien que ce soit un travail en étroite collaboration avec le ministère de l'éducation.

– Point en cours de compréhension approfondie. Plus d'explications à venir.

La conseillère Bédard espère qu'il y aura une équivalence d'éducation réelle pour toutes les écoles hétérogènes.

A) Groupes de travail

8.3 Comité-conseil des politiques

La conseillère Claveau présente les gabarits des formulaires des directives administratives et des politiques.

8.4 Groupe de travail des finances

La conseillère Azar-Diehl affirme que les objectifs sont de simplifier les documents financiers pour les rendre plus faciles à comprendre et d'améliorer le processus de consultation du budget afin de donner plus de temps de visionnement au public (affichage de l'ébauche du budget en mai sur le site web du CSF et d'en faire les deux premières lectures lors de la rencontre publique de mai, puis de procéder à la troisième lecture et à l'adoption à la rencontre publique de juin).

8.5 Éducation autochtone – Renouveau de l'ERÉA

Entente 2020-2025 à signer par décembre. Mise en place du sondage en ligne pour la récolte des idées.

Organisation d'un nouveau calendrier des rencontres par Zoom se présentant comme suit :

10 septembre : région du Grand Vancouver

17 septembre : Île de Vancouver

24 septembre : Sud-Est de la C.-B.

1^e octobre : Nord de la C.-B.

8 octobre : Sud de la C.-B.

8.6 Demande de groupe de travail

Suite aux demandes de sa communauté, le conseiller Gatién aimerait procéder à la création du groupe de travail antiracisme. Il n'existe rien d'officiel présentement au CSF.

La conseillère Azar-Diehl souhaite que le membre du CA qui fera partie de ce groupe de travail puisse procéder à une mise à jour mensuelle aux rencontres du CA.

- Souhait approuvé par tous.

Elle informe également que d'autres conseils scolaires travaillent sur la formation de nouveaux groupes de travail pour l'antiracisme et voient aux possibilités de compiler l'information à présenter au ministère pour une insertion dans le curriculum de la C.-B.

- DG St-Amant : Le curriculum est fait par le ministère et l'application ainsi que son développement se font par le CSF.

L'élève Belland encourage l'insertion de l'antiracisme plus tôt dans le curriculum. Il se désolé d'avoir appris sur les pensionnats seulement en 8^e année, et soutient qu'il est difficile de changer les stéréotypes des jeunes à cet âge vu qu'ils ont déjà développé leurs identités. La présidente Lavoie réitère qu'il est important de commencer plus tôt pour une meilleure assimilation. La conseillère Claveau souhaite ajouter un parent et un élève par région pour une meilleure représentation.

Changement de point d'information en point de résolution à voter tel que présenté, et le document pourra être mis à jour ultérieurement.

Résolution P-2076-06-2020

« Que le conseil d'administration approuve la mise en place du groupe de travail antiracisme »

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Robert Filion

Adoptée à l'unanimité

B) Regroupements

8.7 Sans objet

C) Plan stratégique

8.8 Plan stratégique – Bilan annuel

Le DG St-Amant informe de l'envoi de deux soumissions au CA HC. Une troisième suivra et les discussions se tiendront au CA HC de septembre.

D) Divers

8.9 École virtuelle – Programmation 2020-2021

La DGA Picard présente la programmation de l'école virtuelle.

La conseillère Azar-Diehl remarque des cours incluant des déplacements des élèves et aimerait savoir si l'école a du financement.

- La DGA Picard atteste que l'école a un budget permettant d'embaucher et de déplacer les élèves pour avoir des cours expérientiels. Les déplacements se font souvent à l'école Jules-Verne.

La conseillère Azar-Diehl aimerait obtenir un rapport des couts reliés à l'école virtuelle afin de les comparer avec les autres écoles. Elle trouve qu'il y a beaucoup d'AP et APS comparativement aux autres écoles.

- *Suivi : Rapport sur les coûts reliés à l'école virtuelle (CP)*

Elle aimerait également que le CSF s'ouvre à la possibilité d'utiliser aussi l'école virtuelle pour l'octroi des diplômes en ligne aux adultes ainsi qu'à une compétitivité des choix de cours.

- La DGA Picard avoue l'inexistence de la réflexion autour de l'octroi des diplômes aux adultes.
- Le DG St-Amant prend en note des commentaires et avoue que l'école virtuelle a besoin d'un rafraichissement et de plusieurs offres de cours.

– Plus de détails à venir prochainement (MSA)

8.10 Calendrier du CA 2020-2021

Le conseiller Filion recommande que les rencontres des mois d'hiver se fassent par Zoom Suite aux difficultés des déplacements qui en découlent.

- La présidente Lavoie rassure que la logistique se fera au fur et à mesure.

Changement de point d'information en résolution.

Résolution P-2077-06-2020

« Que le conseil d'administration adopte le calendrier des rencontres du CA tel que présenté. »

Proposée par : Annie Bédard

Appuyée par : Patrick Gatien
Adoptée à l'unanimité

8.11 Écoles homogènes/hétérogènes – Rapport avis juridique

La présidente Lavoie informe ne pas avoir encore reçu l'avis juridique. Possibilité de le recevoir la semaine suivante, ce qui résultera en une réunion spéciale publique le 30 juin en soirée.

8.12 Banque de données anciens et finissants du CSF

Sur demande de la conseillère Bédard de créer une banque de donnée qui permettra de rejoindre les anciens du CSF pour faire avancer la francophonie, le DG St-Amant informe se pencher sur la question.

- *Plus de détails à venir (XM)*

8.13 Diversité au CSF

Les discussions du point ont résulté à la création du groupe de travail antiracisme.

9. Divers

9.1 Sans objet

10. Questions du public

10.1 Questions du public

Mme Brisson se dit heureuse de revoir le mandat de la culture beaucoup plus structuré. Elle pense que le groupe de travail antiracisme est une très bonne initiative et souhaite la présence d'un membre du personnel de soutien vu leur travail direct avec la pédagogie.

Elle se demande s'il y aura une consultation pour le budget amendé de l'automne.

- La ST Pineau confirme qu'il se tiendra une consultation avec les partenaires pour le budget amendé.
- Quant à la dotation, le DG St-Amant confirme qu'il n'y aura pas de pertes des personnes qualifiées ou ayant du potentiel, et vante le travail de collaboration entre le CSF et ses partenaires.

M. Belanger aimerait que les prochains budgets soient plus compréhensibles et clairs.

11. Clôture de la réunion

11.1 Clôture de la réunion

La présidente du CA remercie tous les participants et en appelle à la clôture de la réunion à 12 h 52.

Résolution P-2078 -06-2020

« Que le conseil d'administration approuve la clôture de la réunion. »

Proposée par : Patrick Gatien

Appuyée par : Annette Azar-Diehl

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE *19/09/2020*



Présidence



Secrétaire-trésorière

Le 19/09/2020

Date